Bind in

TROISIÈME MÉMOIRE

SUR LE

CHOLÉRA,

ET SUR LE

SUCCÈS DU TRAITEMENT DE CETTE MALADIE, PAR LES SINAPISMES ET L'USAGE EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR DE LA QUININE.

Par

Dr A. N. GOUDAS.

15/27 Novembre 1865. ATHÈNES.

TROISIÈME MÉMOIRE

SUR LE

CHOLÉRA,

MÉTHODE

SUCCÈS DU TRAITEMENT DE CETTE MALADIE,
PAR LES SINAPISMES ET L'ÉMÉTIQUE EXTERNES
ET INTERNES DE LA QUININE

PAR

Dr A. M. CODDAA.

---

12 rue Monastiraki 1873. ATHÈNES.

ROYAL COLLEGE OF SURGEONS OF ENGLAND

TROISIÈME MÉMOIRE

Sur le Choléra, et sur le succès du traitement, que j'ai proposé de cette maladie, par les sinapismes et l'usage extérieur et intérieur de la quinine.

A Monsieur le Président de l'Académie de Médecine à Paris

Monsieur le Président,

Plus les hommes savants de l'Orient et de l'Occident, admettent mon système sur le choléra et les fièvres intermitentes; plus les médecins admettent la grande similitude, pour ne pas dire la presque identité, de l'origine et du traitement de ces deux maladies; plus ils m'imposent pour devoir de démontrer la réalité de mes convictions à ce sujet, et de vous soumettre, ainsi qu'à l'Académie, que vous présidez si dignement, sans préventions et sans partialité, les opinions, à ce sujet, de plusieurs savants médecins, et de plusieurs malades.

Vous connaissez déjà, M. le Président, par le mémoire que j'ai eu l'honneur de vous soumettre, le 3 juillet dernier, que dès que le choléra parut à Alexandrie, vers la fin du mois de mai, je demandai au Gouvernement hellénique, le 9 juin, les moyens d'aller à Alexandrie pour appliquer mon

traitement ; mais mon progé ayant été contrarié, je publie aujourd'hui les deux pièces que vous verrez plus bas.

Athènes, le 14/26 octobre 1865.

A M. le Ministre de l'Intérieur.

M. le Ministre,

Le 9 Juin, un ou deux jours après la nouvelle que nous reçûmes à Athènes, que le choléra était à Alexandrie, j'adressai au Conseil des Ministres, une pétition, où j'informais le Gouvernement que depuis 1854 je possédais, peut-être, le meilleur traitement contre le choléra, et je demandais que l'on me facilitât les moyens pour aller à Alexandrie y essayer mon remède, soit pour le bien de l'humanité, soit pour la gloire de notre patrie.

Elle fut renvoyée le 3 juillet au ministère de l'Intérieur, qui lui donna le n° 278. Attendu que je n'ai reçu aucune réponse, et comme mon système de traitement a été, par de nombreux essais, reconnu incontestablement préférable, je viens vous prier qu'il me soit délivré, ou une copie officielle de cette pétition, ou un attestation de ce qu'elle contient.

Je Suis ect.

Signé: Dr A. N. GOUDAS.

La pétition dont il est question plus haut, du docteur Goudas, est enregistrée au protocole du ministère, le 3 juillet dernier sous le n° 18,412 et 278.

Le Ministère la dirigea au Conseil médical, pour que celui-ci eut à donner son opinion. Mais il ne donna aucune réponse au ministère. La pétition ne s'est plus trouvée, ni aux archives du ministère, ni à celles du Conseil-médical.

Le Secrétaire expéditionnaire du Ministère de l'Intérieur.

Signé: Ar. Phétalides.

Ces motifs, M. le Président, ayant empéché mon voyage à Alexandrie, le 3/15 juillet, je soumis à la savente académie que vous présidez, mon premier mémoire sur: le meilleur traitement pour guérir les fièvres intermitentes et le choléra.

Le 4/16 juillet, je prononçai, sur la place de la Concorde, en présence d'un grand concours de monde, un troisième discours sur le choléra. Ce discours, qui a été imprimé en langue hellénique, à été soumis à l'apréciation de votre Académie ; il a été répendu dans presque tout l'orient, et traduit en langues arabe et turque. Toute la presse de l'Orient l'a reproduit soit en entier, soit en résumé, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous en soumettre une traduction en français.

« TROISIÈME DISCOURS,

Prononcé, le 4]16 *Juillet* 1865, *par le Dr A. Goudas, sur le Choléra.*

L'humanité étant afflgée du choléra, et un grand nombre d'hommes étant épouvantés de ce fléau, j'ai cru de mon devoir d'exposer en public mon opinion sur cette maladie.

Ce que c'est que le choléra je n'ai pas besoin de vous l'expliquer, parceque plusieurs d'entre-vous l'ont connu et d'autres en ont souffert.

Dès que le choléra a fait son apparition dans le monde, il a été démontré que c'est une maladie miasmatique, provenant du développement de miasmes marécageux, attaquant presque seulement ceux qui l'appellent, soit par des abus d'aliments mauvais, soit par une grande peur, et qu'il n'est point contagieux.

Il y a donc peu de maladies épidémiques qui soient plus innocentes que le choléra. Oui MM., comme médecin j'ai étudié, durant quatre épidémies mortelles du choléra, cette maladie, et je puis vous assurer que peu d'épidémies sont plus innocentes que le choléra. En effet, quand une épidémie quelconque existe dans l'atmosphère peu d'hommes sont épargnés: par exemple la grippe, tandis que dans le choléra, peu en sont attaqués, sans qu'il existe d'autres causes.

La cause majeure qui fait avoir le choléra, c'est la peur! Il est curieux que tandis que cette maladie est plus innocente que beacuoup d'autres, elle cause plus de frayeur. Cette peur provient de trois causes: la première prend sa source dans le zèle excessif des gouvernements, dans leurs

mesures préservatrices ; en second lieu vinnent les préjugés et l'ignorance, et enfin l'apparente acuité des prémiers symptômes de cette maladies.

Il a été démontré par l'expérience, chez toutes les nations, que plus les gouvernements prennent des mesures pour empêcher l'invasion de l'épidémie, plus leurs dessins échouent, et plus ils inspirent de la panique, etc. Cette peur contribue grandement à l'aggravement du mal. Plus l'homme attaqué par le choléra est ignorant, plus les préjugés sont enracinés chez lui, plus alors la maladie fait des ravages.

En 1849, à Paris, lors de l'épidémie du choléra, ni le Gouvernement ni le peuple ne s'effraya ; la mortalité s'èleva, suivant les informations que je recueillis alors, à 960 décès par jour, au plus fort de l'épidémie. On sait que Paris a une population d'un million et demi. Tandis que lors de l'épidémie qui sévit à Athènes, 1854, que le Gouvernement voulut montrer sa solicitude pour le peuple, en attachant, auprès des nombreux médecins de cette ville, des aide-médecins, la mortalité s'élèva de 150 à 200 par jour, tandis que la population alors n'excédait pas le chiffre de vingt mille âmes. C'est-à-dire qu'à Paris la mortalité s'élèva à 1 pour 1500 et qu'à Athènes elle fut de 1 pour 150 ou 200. Quelle difference on trouve dans la mortalité du pays où le Gouvernement a déployé un grand zèle, et celui où il a été indifferent.

Mais me dira-t-on le choléra est une maladie très aigue: elle tue l'homme le plus robuste en un jour ; et celà fait avoir peur !

Rien n'est plus inexact que cette assertion: On a vu à Paris à l'hôtel-Dien, mourir 65 cholériques par jour, mais en examinant l'historique de leur maladie, j'ai reconnu qu'ils étaient attaqués du choléra depuis plusieurs jours ; or, cette maladie n'est pas aussi aigue que ce qu'on le croit ; il est impossible que la mort arrive sans que les symptômes précurceurs ne s'annoncent un ou deux jours avant, et réellement la maladie n'arrive pas, si on ne fait rien pour la provoquer, et la peur est un grand moteur de provocation.

On me dira, peut-être, mais le choléra est contagieux,

car dès qu'il parrait dans un lieu, il ne se borne pas à attaquer une ou peu de personnes, mais il frappe par dixaines et par centaines. Autant ce dernier fait est vrai, autant le premier est inexact: si le choléra était contagieux, ni prêtres, ni médecins, ni sœurs de charité, ni infermiers, ni les personnes qui donnent leurs soins aux malades, ou aux morts n'échapperaient en temps de cette épidémie, car chacun d'eux ne recule devant son devoir. Les médecins des hôpitaux des grandes villes, touchent des milliers de cholériques, et cependant les moins atteints du choléra ce sont les médecins. En outre on a tenté mille fois de transmettre le choléra par differents moyens, et on n'y a pas réussi.

Sans vous parler des épreuves que j'ai faites sur moi-même, je puis vous assurer, de la manière la plus certaine, qu'à l'hôpital de Paris j'ai inoculé, de mes mains, plusieurs de mes confrères, et que ces vaccinations n'ont pas pris. Je puis vous assurer aussi que d'autres médecins on fait des épreuves sur eux-mêmes aussi répugnantes que positives, sans pouvoir réussir à s'innoculer le choléra. En 1854 j'ai guéri de cette maladie la femme Marie Constantin, de Chîpre, demeurant rue de la cathédrale n° 234, qui a passé par toutes les périodes du choléra asiatique très grave: durant toute sa maladie elle n'a pas discontinué d'allaiter son enfant, âgé de quatre mois, et l'enfant n'a pas eu le choléra !

Ceux qui sont d'opinion que le choléra est contagieux, basent cette opinion sur ce que depuis que la navigation à vapeur à rendu le trajet des indes plus court, le choléra a fait plusieurs invasions en Europe. Il est probable qu'ils avanceront que dans beaucoup de pays, le choléra s'y est montré dès que des voyageurs venant de pays où regnait le choléra, y sont venus ! Il est probable qu'ils diront encore que le choléra, dans une famille, ne se borne pas à une victime, mais qu'il en prend plusieurs !

Il est d'autant plus malheureux que ces opinions se propagent supersticieusement, qu'elles sont inexactes, attendu qu'avant la navigation à vapeur, l'ancien monde a souffert de ce fléau comme le nouveau.

En 1817 le choléra parut pour la première fois à Jassore, et arriva en 1819, à Madras, Ceylan et Bombey ; en 1820 et 1821, il envahit la Perse ; la même année il fut

à Mouscata et à Ispahan et dans toute l'Amérique. En 1822 il ravegea les bords du Tigre et de l'Euphrate ; il fut jusqu'à Alep. En 1823 il fit son invasion dans plusieurs ports de Russie ; il envahit également le Caucasse. En 1830 et 1831 il visita presque toute l'Europe. Il est bien connu qu'à cette époque la navigation à vapeur n'avait que peu de développement. Il est douteux que lorsque le choléra, en 1820, ravagea l'Amérique, il ait été importé par des vapeurs ; Il est également douteux qu'en 1830 et 1831 lorsque le choléra ravagea presque toute l'Europe, que la navigation à vapeur eût un grand développement.

D'ailleurs, bien long-temps avant ces époques, plusieurs médecins ont écrit sur le choléra : On dit que le choléra fut à Lyon en 1722 ; à Paris en 1750. En 1773, 1774, 1775, 1780 et 1787 le choléra affligea plusieurs parties du monde. Il y a des descriptions, sur cette maladie, faites dès cette époque, par plusieurs médecins. Si la description d'Ippocrate, sur le choléra, et que je vais vous faire connaître, n'est pas parfaite et ne parle que d'un cholérique, son insertion dans un livre qui parle des épidémies, ne prouve pas moins que la maladie existait. Ippocrate dit :

« A Athènes, un homme fut pris du choléra ; il rendait par en haut et par en bas ; il souffrait, ni les vomissements ni les selles ne pouvaient être arretées, la voix s'était éteinte; il était impossible de le mouvoir hors du lit ; les yeux étaient cornes et caves ; il avait des spasmes provenant du ventre ; semblablement de l'intestin provenait le hoquet, les évacuations alvines étaient beacuoup plus abondantes que le vomissement.»

Donc le choléra n'a pas été importé des indes par les vapeurs, puisqu'il était en Europe avant leur existance : le nom et la maladie du choléra étaiant connus dès le temps d'Ippocrate.

Il n'y a aucune preuve que le choléra ait été importé dans un pays quelconque par l'arrivée dans ce pays, d'hommes venant de lieux infectés de cette maladie, ou que le choléra n'y serait point venu si ces hommes n'y étaient pas arrivés.

En 1848, je fus envoyé, comme vous le savez, à Skiathos pour donner mes soins aux cholériques et pour tacher de

restreindre le mal dans cette île. Quand le choléra eut cessé, je reçu du Roi l'expression de sa satisfaction, pour avoir obtenu ce résultat ! mais en conscience, je confesse que j'y ai très peu contribué, pas plus que les lazarets. Le choléra ne se propagea pas dans la Grèce libre, non pas parceque les lazarets l'ont empéché, mais, peut-être, les vents n'ont pas soufflés de cette île vers le reste du royaume, peut-être encore, parcequ'il n'y avait pas en Grèce les dispositions atmosphériques, et aussi peut-être par d'autres motifs inconnus, mais jamais à cause des mesures prises par le Gouvernement, ni par les efforts des médecins.

Le choléra donc, n'est pes contagieux, mais atmosphérique, ainsi le Gouvernement ne peut nous en préserver avec ses mesures préservatrices. Si le choléra a à venir nous ne pouvons l'éviter. Mais est-ce qu'il faut se désespérer, parceque personne ne peut l'éviter, même dans un palais de cristal, abandonnant, femme, enfants et parents ? Autant tout ce que je viens de dire est vrai, autant il est vrai aussi que si nous voulons, si la Grèce est visitée par le choléra, nous pouvons nous en préserver.

Oui, MM. ! nous sommes tous-puissants pour nous préserver ; il suffit de ne pas avoir peur ; il suffit de ne pas faire des abus de nourriture, ou tout autre abus ; il suffit de ne pas interrompre aucune de nos habitudes sages, et de guérir à temps toute maladie ou indisposition.

Il a été démontré par l'expérience que les aliments les meilleurs, en temps de choléra sont: le bouillon de bœuf, de mouton, de chevreuil, duquel on doit enlever le gras ; les soupes de riz, de semoule ou d'autres matières farineuses. Les viandes que je viens de désigner, bouillies ou roties ; la volaille. L'usage modéré d'un bon vin, non seulement n'est pas défendu, mais ordonné. Les fruits aigrelets ne sont pas défendus d'une manière absolue, mais il faut les manger cuits :

En temps de choléra il faut fuir tout abus, surtout de nourriture, de boisson, et d'autres appetits phisiques. Il est bon d'éviter la colère, tout désagrément de famille, les chagrins, les disputes et l'excès du travail. Il faut éviter avec soin l'usage des anguilles, des chairs de porc, et d'animaux sauvages, de coquillages, et du poisson difficile a

digérer. On ne doit point non plus se nourrir de laitage, de salaisons, et de viandes fumées.

Une habitation délicieuse et agréable n'est point d'une absolue nécessité. Il faut cependant préférer les lieux salubres, n'ayant pas une grande agglomération d'hommes.

On ne doit pas négliger, lorsque cette épidémie régne, la moindre indisposition ; il ne faut pas se figurer non plus, que la moindre colique, que la moindre diarrhée, le moindre vomissement, ce soit le choléra: plus il est prouvé par le témoignage de tout le monde que ces indispositions sont les précurceurs du choléra, ou qu'ils contribuent à son développement, plus il est incontestable que si le médecin arrive à temps, il peut guérir parfaitement.

Oui! MM, je suis convaincu que tout comme aujourd'hui un médecin qui serait appelé à temps, et qui ne guérirait pas uue fièvre pernicieuse, serait blamable, celui qui également appelé à temps ne guérirait pas le choléra serait aussi blamable.

Tout ce qui arrive en temps de choléra, MM. est le résultat d'une seule et unique cause: c'est le délétère des miasmes des marais dans l'atmosphère, et la sainte providence nous a donné un antidote.

Et quel est cet endidote? c'est la quinine, et toutes les préparation de quinquina. Mais pourquoi la quinine n'a pas été jusqu'à aujourd'hui d'une grande utilité contre le choléra? Il n'a pas beaucoup servi, à la vérité, mais il a servi bien mieux que beaucoup d'autres remèdes, celà est incontestable, et a été démontré par beaucoup d'autres docteurs, ainsi que par moi en 1854, lorsque le choléra affligeait Athènes. La plupart des malades que j'ai guéri l'ont été par la quinine. Ces faits ont été publiés à cette époque, soit en grec soit en langues européennes, et alors on se plut à dire : ces observations du docteur Goudas sur le choléra, portent le caractère de la science et de la conscience.

Jusqu'à présent la quinine, n'a pas opéré un grand effet sur le choléra, parceque à peine il entre dans le corps par la bouche, qu'il en sort par des vomissements ou par la diarrhée. Mais aujourd'hui la sainte providence nous a découvert une autre voie, par laquelle nous pouvons plus promptement, plus facilement et plus surement introduire la qui-

nine dans l'organisme, soit que le malade ait des vomissements, soit qu'il ait la diarrhée, soit qu'il veuille ou non prendre le remède pour se préserver du miasme maréca geux qui impoisonent son sang.

Oui ! MM., je crois qu'aujourd'hui nous sommes aussi tous-puissants contre le choléra que contre la fièvre intermitente, parceque nous avons dans nos mains le moyen le plus infaillible, avec lequel nous pouvons aisement, promptement et surement, introduire l'antidote dans l'organisme.

La quinine frictionnée sur l'épiderme qui a été auparavant fortement sinapisée, s'introduit facilement dans l'organisme et peut en un clin d'œil agir merveilleusement. Par ce système on a vu dans l'espace d'un seul jour, se dissiper entièrement de terribles engorgements de la rate; on a vu guérir complètement des fièvres pernicieuses, et l'on a vu enfin des diarrhées et des vomissements supects, cesser comme par enchantement. Hier, et avant hier, avec quatre friction, j'ai fait disparaître deux engorgements de la rate, j'ai fait cesser la fièvre, et les malades ont repris toute leur vigueur et leur couleur. Avant la friction beaucoup de mes malades avaient le pouls qui donnait de 120 à 130 pulsations pendant l'accès, de suite après la friction, les pulsations diminuaient de 10 à 20 par minute. Or, cet antidote tout-puissant, reconnu pour être bon, et sûr contre le miasme marécageux, ne peut point ne pas agir heureusement et d'une manière absolue contre le choléra, qui n'est qu'une maladie miasmatique, parvenue au plus haut degrès ? Car tout comme dans les fièvres intermitentes le sang empoisonné dépose ses parties fibrines dans la rate, de même dans le choléra, le sang empoisonné, dépose ses parties albumineuses dans les voies intestinales, d'où elles s'échappent par la diarrhée et le vomissement. Un puissant antidote contre cet empoisonnement du sang, dès qu'il est introduit dans l'organisme par l'absorption de la peau, guérit immédiatement l'engorgement de la rate et la fièvre, qui sont la conséquence de cet empoisonnement. Cet entidote, introduit de cette manière, ne peut-il pas amener cet heureux résultat contre la diarrhée et le vomissement, qui sont le résultat de cet empoisonement dans le sang? Ceci obtenu ne pouvons-nous pas ensuite guérir le choléra, comme on guéri la fièvre avec ce

remède ? J'ai une telle confiance en lui, MM. que si j'avais une fortune, j'assurerais la vie de tous ceux qui ont peur du choléra, pourvu que je fusse appelé à temps, et que les malades se soumissent à mes prescriptions.

Apeine j'avais fait l'essai de mon système, sur les engorgements de la rate, et sur les fièvres pernicieuses, que le choléra fit son apparition à Alexandrie. Plein de confiance dans l'exactitude de mes idées, je demendai par une pétition, au Gouvernement, les moyens d'aller sur les lieux, mais le Gouvernement par des motifs, faciles à comprendre, ne me donna aucune réponse.

Il y a peu de jours que j'ai adressé un mémoire sur mes observations et mes réflexions aux académies de médecine, et qui j'espère n'auront pas les mêmes motifs que notre gouvernement pour garder le silence. Je crois d'autaut plus qu'en fin de compte, les espériences que je demande que l'on fasse, si elles ne font pas du bien, dn moins elles ne peuvent pas faire du mal. Ce mémoire sera publié au premier jour, en grec et en français.

Je souhaite, MM. que vous n'ayez nul besoin de faire aucun essai de guérison, mais en cas de choléra, je crois de mon devoir vous conseiller, suivant mon opinion, celui que je crois le meilleur.

Dès que l'on a le vomissement où la diarrhée, en temps d'épidémie du choléra, de suite il faut couvir le ventre en entier avec un fort sinapisme, que l'on laissera jusq'à ce que la peau devienne rouge. Avant d'enlever ce cataplasme, on doit prendre un demi drachme ou un drachme de la quinine, la faire dissoudre dans 4 ou 8 drachmes d'esprit de vin, ou de rhum, ou simplement de raki. Dès que la peau du ventre est irritée, il faut froter le ventre avec une brosse ou avec un morceau de flanelle, après l'avoir trempé dans la préparation, jusqu'à ce qu'elle soit toute consommée.

De cette manière il est impossible que le corps ne reprenne pas la chaleur, et que la diarrhée et le vomissement ne s'arrètent pas. Dès que l'un et l'autre ont cessé, où pour mieux dire dès que l'usage des remèdes par la bouche soit tollerée il faut commencer à prendre chaque demi-heure, dix grains de quinine dissout dans du café ou dans du rhum, ce qui est meilleur qu'en pilules, qui par leur forme produisent

des nozées. Il faut prendre de quatre à six doses pareilles. Si on ne rejette aucune dose quatre suffisent, si non il faut remplacer les regétées.

L'effet du cataplasme sinapisé, peut-être produit au moment si l'on frote le ventre, ou tout autre partie du corps, avec une mixion d'une partie d'huile de moutarde, et 15 parties d'esprit de vin. Quatre goutes d'huile de moutarde et un drachme d'esprit de vin suffit pour froter non seulement le ventre, mais encore une autre partie du corps.

Il est bon que le malade boive, de moment en moment, une infusion de menthe, ou de marjolaine, ou de fleurs de sureau, ou de camomile, ou de tilleul. Dans chaque tasse d'une infusion quelconque il est bien d'y ajouter quelques goutes de rhum ; quant à tout le reste, il faut se conformer à ce qui est dit plus haut. A chaque indisposition, en temps de choléra, il est bien de recourir au médecin où de faire ce que je viens de dire.

Que Dieu éloigne de nous tout danger du choléra. »

Ce discours, prononcé par moi pour le peuple, a produit le plus heureux résultat ; le choléra sévissait alors à Smyrne et à Constantinople et puis dans plusieurs autres localités. j'ai eu l'honneur déjà de vous exposer, Monsieur le Président, le 5/17 octobre dernier, dans mon second mémoire l'opinion des journaux les plus sérieux de l'Orient. Permettez-moi que je publie ici le bon résultat de mon système, par le témoignage d'un grand nombre de médecins et de personnes qui ont été attaquées du choléra, et par ce qui à été publié déjà par un grand nombre de journaux.

SMYRNE, le 5/17 Août 1865.

Très honorable M. A. Goudas,

Depuis longtemps je suis votre ami silencieusement, je partage vos opinions. Je n'ai pas eu peu de joie en lisant le mémoire que vous avez adressé au Président de l'Académie de médecine à Paris. Je me suis écrié, très bien ! Je vous envoie mon suplément en réponse à votre mémoire, soyez assuré que l'issue du labyrinthe a été trouvée ; la

pátrie doit vous être reconnaissante, car vous avez ouvert une nouvelle voie à la vraie médecine, que l'ignorence des médecins couvrait par le nom lourd de choléra-morbus.

Je vous prie de me compter au nombre de vos amis et de m'écrire.

Signé : Z. Lambissis,
médecin.

Constantinople, le 3 Septembre 1865.

Estimable ami, M. Goudas.

..... Pour parler bref, il est incontestable que, pendant que le choléra a sévi dans notre ville, l'emploi de la quinine, soit d'une manière ou de l'autre, a été salutaire, d'après le dire de la plupart des médecins et des convalescents.

Je me réserve donc de vous envoyer prochainement un plus grand nombre d'informations, attendu que jusqu'en ce moment, je n'ai pu voir ni votre estimable confrère Monsieur Mavroyénis, ni Mr Vassiadès, qui est au dessus de tout éloge, afin qu'ils portent des faits à votre connaissance. Deux médecins de l'hopital de Haskioï, que je connais, l'un est français, vous adresseront prochainement leurs exposés, par lesquels, je crois, ils affirmeront l'effet bienfaisant de l'usage des préparations de la quinine ; ils y joindront le chiffre des malades qui ont échappés à la mort. Vous pouvez faire l'usage que vous voudrez de tout ce que je vous dit ainsi que de ma signature, en attendant l'envoi des autres exposés. Je suis ect.

Signé : Chr. Samartzides.

Constantinople, le 3 Septembre 1865.

Monsieur et confrère.

Je vous fais mes excuses de la liberté que je prends de vous écrire, bien que vous ne me connaissiez pas personnellement, mais l'appréciation de votre mérite scientifique, évident par plusieurs ouvrages savants que vous avez publié, et la prière de l'ami commun, que vous avez chargé de s'informer auprès de médecins grecs si votre procédé a réussi,

tout cela, Mr et confrère, et comme médecin grec, ayant pris une part active, durant l'épidémie, me porte à annoncer le succès ou l'insuccès de votre méthode.

Mr et confrère, quant à moi, votre méthode, d'une manière absolue, ne m'a point profité, mais relativement elle m'a été utile ; je m'explique: invité chez un malade atteint de la cholérine, c. a. d. ayant des symptômes seulement de diarrhée, la quinine faisait toujours des miracles, administrée à l'intérieur, et très rarement à l'extérieur ; mais avec des symptômes réels de choléra, elle a été tout-à-fait insufisente ; l'estomac ne la tollérait point du tout. C'est pourquoi je m'occupais, par les moyens de la science, connus de vous, à porter la réaction; une fois arrivé à celà c'est la quinine que me servait pour sauver mes malades. Voilà tout, pour ce qui me regarde, les autres confrères grecs ont été à peu près dans le même cas, excepté deux médecins de Siphnos, Mr Baou et Mr Marinos Maroulis qui m'ont dit que votre procédé leur a parfaitement profité dans toutes les périodes.

Agréez l'assurance de ma considération distinguée, avec la quelle je suis. Votre confrère

Signé : M. Crispis.

(Nota). Mon honorable confrère, M. Crispis, dans sa dernière lettre du 25 de mois passé (septembre) me dit : «vous pouvez compter au nombre de ceux qui apprécient, après un parfait succès, votre traitement, en ayant fait usage sur les malades, le docteur Nicolas Kouzinier.»

Athènes, le 13 Septembre 1865.

Monsieur Anastase Goudas.

Connaissant combien vous vous intéressez à ce qui concerne le choléra, je crois de mon devoir de vous écrire ce qui suit. Mon épouse, se trouvant à notre ferme en Moldavie, m'écrit que le choléra y a éclaté, que plusieurs personnes de la maison, entr'autre notre intendant et notre avocat, en ont été atteints ; mais d'abord avec l'aide de Dieu, t ensuite par votre traitement, que je lui avait envoyé, elle eapu les sauver tous les deux, Voici en quels termes elle

écrit. «Nous avons pris de la quinine et des sinapismes, et tout a été mis en usage, d'après l'opinion du traitement du docteur Goudas ; son traité m'a beaucoup encouragée et je ne crains rien, car avec une diète convenable et les médicaments nécessaires, le choléra n'est qu'une maladie qu'on doit prévenir.» Un ami, Mr Liquiardopoulos de Galatz, à qui j'ai envoyé un exemplaire de votre discours, m'écrit à peu près les mêmes choses.

Je vous félicite de tout mon coeur de votre découverte bienfaisante et je suis votre ami empressé.»

Signé : L. Argentis.

Athènes, le 19 Septembre 1865.

Honorable docteur, Monsieur Goudas.

Comme mes fils de Constantinople m'écrivent en me mandant de vous annoncer les progrès de votre traitement contre le choléra, c'est avec bien du plaisir que je reproduis ici, le contenu de leur lettre du 8/20 Septembre.

«Annoncez au docteur Goudas que ceux des médecins, (car il y en a ici beaucoup) qui ont suivi ses instructions ont réussi plus que les autres. Plusieurs familles n'ayant pour médecin que ses instructions, ont sauvé d'un danger éminant beaucoup de leurs membres atteints du choléra.

Mr Goudas est nommé le sauveur par beaucoup de monde ici.»

Je fais des voeux fervents pour que de pareils faits soient le produit de notre université, qui en délivrant le premier diplôme à un élève tel que vous, l'avez honoré par des ouvrages scintifiques et de nobles efforts.

En vous honorant pour vos talents et votre patriotisme je suis etc.

Signé : Th. Péris.

Le Phanar, le 10 Septembre 1865.

Honorable et excellent docteur Mr Goudas.

A peine l'épouventable et indescriptible alarme sur le choléra a-t-elle depuis peu cessé, que profitant du loisir que j'ai, je prends, avec plaisir, la plume pour vous accu-

ser réception d'une lettre du 10 Août, par la quelle vous consultier mon opinion sur la quinine comme remède anti-cholérique. J'espère que vous connaissez à peu près ma doctrine sur cela, que j'ai cru de mon devoir de faire publier de nouveau. Mais comme alors, vu le grand nombre de mes malades et les divers embarras qui en provenaient, j'ai été très laconique, n'ayant pu, faute de temps, décrire exactement le résultat de mon expérience, qui d'ailleurs ne pouvait être bien mûre sur un sujet, dont tout le monde scientifique avoue la gravité et l'urgence ; je crois de mon devoir sacré,-surtout à une époque ou cette maudite maladie passant d'un pays à l'autre continue à infecter l'humanité, parsemant la mort et la terreur,— d'exprimer encore par la presse, autant en détail que possible et précisément, mon idée sur le remède, qui peut à coup sûr anéantir la rapidité et la manie de cette déesse infernale.

Vous verrez donc dans ce même traité, comme je l'espère, que dans la courte expérience que j'ai eu le loisir de faire sur plus de deux mille cholériques, la maladie pendant trois mois moissonnait dans Constantinople, changée en une autre vallée des larmes, et un vrai champ de l'enfer, où on voyait de toute part le terrible et sinistre char de cette autre Némésis, conduit par l'insolent et invincible Caron, qui a reconduit dans l'enfer plusieurs myriades d'âmes valeureuses, l'impassible, hélas ! et noire déesse de nos ancêtres, l'impitoyable parque Atropos ayant ainsi coupé la trame de la vie. C'est là donc que vous verrez non seulement mon opinion et ma conviction exprimées sur la quinine comme antidote contre le choléra, mais les raisons aussi qui m'obligent d'élever ma voix en faveur de cette méthode et de devenir un vrai prôneur et zélé défenseur de la quinine, c'est-à-dire de cette héroïne à qui doivent l'existance tous ceux qui en ont fait usage.

Ce n'est pas assez ; j y rapporterai aussi des raisons tendant à répandre quelque lumière sur cet épineux et obscur chapître de la définition et de la nature du choléra.

De tout cela vous concevez, Mr Goudas que j'ai élaboré un petit et complet traité, intitulé « nature et traitement du choléra. »

Etant d'accord avec vous sur la cure du choléra je ne

sais s'il en sera de même, et en quels points, à l'égard de sa nature et de sa classification dans un genre nosologique; je dois vous avouer que les choses en vinrent à un tel point, qu'il me fut impossible de voir, dans aucune des feuilles périodiques qui contenaient votre mémoire, votre idée sur le diagnostique et la définition précise de la maladie.

Selon mon opinion, le choléra se classe parmi les fièvres les plus malignes, mais qui présentent plus ou moins une intermitence sensible et évidente. Les traits caractéristiques qui le destinguent des autres fièvres sont :

1) La Longue durée de son premier stade, c. a. d. le frisson qui est algide.

2) La complication de symptômes gastriques intenses et très-violents.

Une telle définition de la maladie suggère évidemment et incontestablement la quinine comme moyen curatif; et son succès infaillible soutient la nature périodique et miasmatique de la maladie.

Que tout cela soit dit en passant et brièvement. Cependant, je me crois le devoir de vous faire mes félicitations du noble et louable but qui vous a engagé de prendre l'initiative sur un thème qui va assurer la vie d'un grand nombre d'hommes.

Enfin, cher docteur, je saisis l'occasion de vous exprimer ma profonde et particulière considération, et de vous prier afin que mettant de coté toute difficulté, contrariété ou malveillance, vous ne cessiez point de vous appliquer à la solution de questions si utiles et si graves pour la gloire et la célébrité du nom hellénique et du génie qui a toujours caractérisé le vrai hellène, et a élevé jusqu'au comble de la gloire et du respect la très chère Hellas.

Cette question, Mr Goudas est capable de convaincre les ennemis mêmes de la Grèce, et de les obliger à avouer que la patrie des dieux, bien qu'elle ait cessé d'en produire, elle n'est restée néammoins stérile, même dans ses grands désastres, en adeptes de la vraie science. Certainement l'esprit d'Hippocrate et de Galien ne s'est pas pour toujours envolé en Occident, de même que les muses n'ont pas abandonné pour jamais l'Hélicon.

Agréez etc. Signe : Th. Georgiades médecin.

Ismaïl, 2 Septembre 1865.

Mon cher Monsieur Goudas.

..... Parmis vos abonnés veuillez inscrire votre confrère Monsieur le Dr Dimitris Corydaly, qui, ayant fait usage de votre système dans le traitement d'un grand nombre de fiévreux et de cholériques, m'a assuré qu'il a réussi admirablement bien .....

Votre.... Constant. Christides.

Constantinople, le 6/18 Octobre 1865.

Monsieur le Docteur,

J'ai eu l'occasion d'employer dans le service officiel qui m'a été confié, comme médecin en chef de l'hôpital central des cholériques à Constantinople, le traitement judicieux indiqué par vous, et j'ai tenu à cœur de vous remercier ici des résultats heureux que j'ai pu en tirer dans plus d'un cas spécial, alors surtout que la période algide ne s'était pas encore complètement accentuée. Je serais heureux qu'un pareil témoignage inspirât à nos savants confrères de l'Europe la bonne pensée d'expérimenter, comme moi, votre découverte. Votre renommée n'y gagnerait pas seule. La cause de l'humanité y trouverait son compte, et la science vous devrait l'hommage que je me plais personnellement à vous rendre.

Agréez, Monsieur le Docteur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Napoleon Delonguy.

Mr le Docteur Goudas, à Athènes.

Pirée, le 10 Octobre 1865.

Honorable M. Goudas,

Après avoir donné mes examens au Gymnase du Pirée, je retournai, le 2 juillet, aux Dardanelles, ma patrie. Quel-

ques jours après, le choléra vint nous y visiter, et durant quarante cinq jours, il extermina une grande partie de la population. A cette malheureuse époque, je vis dans un Journal, que vous aviez publié un mémoire sur cette maladie, et sur un remède contre ce poison. Je considérai comme très nécessaire de me procurer votre mémoire, j'en eu plusieurs exemplaires, que je distribuai à mes concitoyens. Durant tout le temps qu'a regné le choléra, ceux qui ont suivi exactement les prescriptions de votre mémoire ont parfaitement réussi. Moi aussi je les ai suivies : le 21 du même mois je fus dans un petit village situé sur le sommet du Hellis, je trouvai une jeune fille de 15 ans ayant depuis trois jours la diarrhée, le quatrième jour elle avait une forte attaque du choléra. La voyant totalement froide aux extrémités, ayant la diarrhée et des vomissements, je n'eus plus, dans cette situation dangereuse pour la jeune personne, et dénué de connaissances, que d'ordoner l'application des prescriptions de votre mémoire. Je les suivi, et la malade après deux heures revint à elle ; la diarrhée et les vomissements cessèrent, et une sueur abondante survint ; en quelques jours elle repris ses forces.

J'ai également réussi pour un jeune épiraute, agé de quinze ans.

J'ai cru de mon devoir, très honorable M. Goudas, de vous offrir une grande reconnaissance tant pour la conception d'un remède aussi énergique que sûr contre le choléra, que pour le grand nombre de gens qu'il a sauvé ; Que Dieu vous récompense.

Signé : G. Kavalaris.

Athènes le 22 Octobre (3 Novembre) 1865.

Monsieur et très-honoré Confrère,

Démissionnaire du service de santé, établi à l'approche du choléra épidémique, dans l'île de Délos, je partis de là pour Sira le 20 Septembre (2 Octobre) dernier. C'est dans l'un des journaux de cette ville que j'ai lu pour la première fois vos intéressantes notices sur l'efficacité des préparations du

quinquina dans le traitement de ce fléau indien, qui est venu nous menacer d'une nouvelle invasion.

N'ayant pas en ce moment le loisir de publier in extenso les expériences que j'ai faites, notamment au point de vue thérapeutique, dans l'épidémie du choléra qui a regné à Délos, et que j'ai été assez heureux de circonscrire dans les dépendances du lazaret de ce port, je m'empresse néanmoins de vous adresser, à ce sujet, les quelques lignes qui suivent.

La médication quinique qui n'a jamais réussi entre mes mains dans la période algide de la maladie, m'a paru être le plus puissant moyen anticholérique, toutes les fois que l'imminence de la réaction s'annonçait par un commencement d'activité de la sécrétion urinaire, circonstance que je considère comme un signe infaillible d'un amendement prochain. La forme et l'intensité des exacerbations vespérines qu'offrait la fièvre en apparence typhoïde, qui constituait le troisième stade de l'affection, me firent supposer que j'avais affaire à une fièvre pernicieuse, sui generis, à laquelle les vagues symptômes nerveux qui l'accompagnaient servaient seulement de masque. Or, je me crus autorisé à recourir à l'usage de la quinine.

J'eus la satisfaction de voir que le fébrifuge coupait court aux phénomènes typhoïdes et établissait une convalescence franche, qui commençait ordinairement le surlendemain de son administration.

En présence de résultats si avantageux obtenus chez plus de quarante malades, qui furent soumis à la médication antipériodique, et prévoyant les fluctuations aux quelles probablement sera pour quelque temps encore réservé le traitement de cette maladie, je viens joindre mes efforts aux vôtres pour recommander un agent thérapeutique, qui mérite d'être signalé à l'attention du public médical.

C'est, dans ma conviction, un moyen précieux dans le stade de réaction du choléra, tel qu'il s'est présenté à Délos. Au reste, il y a lieu d'espérer que le caractère de fièvre pernicieuse algide, que le fléau a montré dans cette localité, sera dorénavant la forme-type de la maladie, du moins, dans les pays du midi de l'Europe.

Quoi qu'il en soit, la conclusion à tirer du fait de l'extinction de l'épidémie, la huitième que j'ai eu occasion d'observer depuis 1831, dans son foyer initial au lazaret de Délos, est que de nouvelles recherches sont nécessaires pour que la lumière se fasse sur l'importante question de l'utilité des quarantaines contre le choléra asiatique.

Pour ma part, je crois à l'efficacité des mesures sanitaires que j'ai employées pour enrayer le cours du l'épidémie dont il s'agit, contrairement à l'opinion que le général Board of health de la Grande-Brétagne a émise en 1848 et que l'on a paru partager naguère en France.

Agréez, etc.

Dr Bernard Ornstein
médecin militaire supérieur hors d'activité.

A Mr le docteur etc. Mr Anastase Goudas.

Ismaïl, le 5/17 Octobre 1865.

Honoré Confrère,

A votre lettre du 22 Septembre je m'empresse de vous répondre, en vous faisant une notice très exacte concernant la manière que j'ai traité les cholériques pendant cette dernière épidémie, que nous avons eue dans notre ville.

Notice sur le Choléra qui a sévi à Ismaïl pendant le mois d'Août 1865.

Le Choléra a fait son apparition à Ismaïl d'une manière sporadique, vers la fin du mois de Juillet, il s'y est établi épidémiquement le 8 Août 1865. Il s'est présenté sous les formes suivantes :

1) Forme algide (Choléra Sica) avec les symptômes suivants: froid intense et général, prostration des forces, faiblesse ou perte de la voix, pouls filiforme, langue froide, face décomposée. Ni diarrhée, ni vomissements. Si on ne porte prompt et énergique secours, le malade sucombe dans 2 à 8 heures, rarement plus tard.

2) Forme Cholérique proprement dite, avec vomissements,

diarrhée, crampes d'éstomac et des extrémités, ainsi qu'avec tous les autres symptômes connus.

A coté de ces deux formes, trois malades du sexe féminin se sont présentés à mon observation avec tous les symptômes décrits à la forme algide, mais avec moins d'intensité. Ces trois malades avaient une douleur vive, atroce, déchirante vers le coeur et l'épigastre, avec défaillance et grande anxiété, ainsi qu'une altération profonde de la face. Cette forme quoique rare peut être appelée cardialgique par son symptôme prédominant du côté du coeur. Ces trois cas ont présentés des crampes aux extrémités inférieures.

Traitement: Dès l'année 1855 lorsque le Choléra sévit dans notre ville, je remarquai la puissance de la quinine contre cette maladie, et dans cette épidémie-ci je n'ai employé exclusivement que cette substance médicamenteuse. Ainsi dans la forme algide, j'ai provoqué immédiatement une forte rubéfaction à la totalité du ventre par l'application d'un fort sinapisme, ou par l'imbibition d'une toile appliquée à la totalité du ventre dans la liqueur suivante: olei sinapis scrup. i. spiriti vini Drachm. ij., ou bien par l'application de l'ammoniaque liquide. La rubéfaction obtenue, je frotte sur le ventre avec la solution suivante: Sulfate de quinine Drachm. i. acid. Sulf. dilué q. s. jusqu'à la solution du sel quinique, eau distillée drachm. vj. jusqu'à viii. La moitié de cette quantité est employée immédiatement et l'autre moitié après 4 heures. En même temps je donne à l'intérieur. Sulfate de quinine scr. j, Eleosucre de mentthe poivrée scr.ij, M. f. pulv. Divide à part. aeg. 2 ou 3, selon l'intensité. à prendre une poudre chaque heure ou chaque deux heures. En même temps encore: infusion de thé avec un peu de rhum, application des substances chaudes autour du corps, après quoi je faisais couvrir bien chaudement le malade. Si le malade désire un peu d'eau froide, je la lui permets en petite quantité.

La réaction ne tarde pas à survenir si le secours a été donné à temps, et le malade est alors sauvé. Cette forme parre quelquefois à la fièvre typhoïde, laquelle a été avantageusement traitée en administrant cinq grains de quinine 4 fois par jour. Cette même quantité de quinine est

nécessaire même aux malades qui ont été exempts de l'état typhoïde, et cela pendant 3 ou 4 jours. La forme cardialgique a été soignée de la même manière avec plein succès pour les trois malades que j'ai eu.

Pour la forme proprement dite cholérique, la quinine dès le principe a été employé seulement extérieurement, mais après les vomissements et la diarrhée, j'ai donné à mes malades la quinine 3 ou 4 doses par jour de la même manière que ci-dessus. Pour les crampes, jamais autre chose que les frictions sèches avec flanelle, draps, brosses. Quelquefois dans cette forme j'ai ajouté un grain d'opium aux 4 poudres de quinine, et cela lorsque le malade était un peu enclin à la diarrhée.

Outre les moyens hygiéniques pour la préservation de ce fléau, j'ai donné à tous ceux qui ont demandé mes conseils la liqueur suivante: bonne Eau-de-vie ou Cognac. l. ij. Sulfate de quinine dr. j. Teinture de noix vomique dr.j. à prendre chaque jour de 2 à 3 cuillerées à bouche. Tous ceux qui se sont conformés aux prescriptions hygiéniques et qui ont continué à prendre la liqueur ci-dessus, ou bien de la quinine 5 grains chaque deux jours, n'ont pas eu le choléra.

Enfin le choléra n'est pour moi autre chose que la fièvre intermittente pernicieuse Epidémique, conviction que je me suis formée dès l'épidémie que nous avons eu à Ismaïl en 1855, ce que je n'ai pas eu alors le courage, je l'avoue, de faire savoir au monde interessé. Et pour finir, pendant cette épidémie-ci j'ai eu à traiter seulement 42 malades, et sur ce nombre, traités tous par la quinine, je n'ai eu que deux morts.

En vous priant de faire tel usage que vous croirez nécessaire de la présente notice, agréez Monsieur le Docteur le respectueux dévouement de celui, qui a l'honneur d'être votve trés-obéissant serviteur.

Dr Dem. Coridaly.

A Monsieur Mr Goudas, Docteur en Médecine etc. etc.

De ces documents, dont une partie a été soumise à l'Académie, dans mon second mémoire, et qui tous se trouvent entre mes mains, on se convinet qn'en Orient, du moins, mon traitement a réussi complètement : Un médecin très distingué de Smyrne, écrit que j'ai ouvert une nouvelle carrière à la vraie médecine. Un autre de Constantinople dit que par ma méthode il a guéri complètement plus de deux mille malades. Un troisième médecin de cette grande ville dit que la quinine, quant à lui, a produit des résultats admirables avant la période algide et pendant la réaction, et trois autres confrères ajoutent qu'ils ont obtenu de bons résultats durant toutes les périodes de la maladie.

Un quatrième, médecin en chef de l'hopital central des cholériques à Constantinople, écrit qu'il a à coeur de me remercier sur les heureux résultats qu'a obtenu en plus d'un cas spécial, mon judicieux traitement, surtout quand la période algide n'était pas encore complètement accentuée.

Un cinquième affirme que dans un des lazarets cholériques, à Délos, il a guéri, par la quinine, quarante cholériques, et que celà, et les lazarets ont empéché l'épidémie de se répendre dans le reste du royaume.

Un autre médecin écrit d'Ismaïl, «Quant à moi le choléra n'est autre chose qu'une épidémie de fièvre pernicieuse ; cette conviction je l'ai formée durant le choléra de 1855, à Ismaïl, mais je n'eus pas alors le courage de le publier. Lors de la dernière épidémie à Ismaïl, j'ai eu à traiter 42 cholériqus, et sur ce nombre, traités tous par la quinine, je n'ai eu que deux morts.

Ce résultat de mon traitement, M. le Président, qui est des plus satisfaisants, je le considérerait cependant comme insuffisant, s'il n'était accompagné par un autre résultat bien autrement satisfaisant.

Il est reconnu, M. le Président, par tout le monde scientifique, que quelle que soit la maladie, la conviction du malade, touchant la cure de sa maladie, contribue puissenment à sa guérison ; le désespoir et surtout la peur, sont capables de rendre dangereuse la plus innocente maladie ou même peuvent produire une maladie et la faire dangereuse et quelqufois mortelle, sans qu'elle puisse avoir aucune autre

cause ni de son existence ni de son danger ni de la catastrofe qu'elle produit. S'il est vrai donc, qu'en temps de choléra le plus grand nombre des victimes, le sont à cause du désespoir et de la peur de manque de guérison, permettez moi de croire qu'avec mon traitement, en Orient du moins, la peur du choléra a entièrement disparu par la confiance qu'il a inspiré et voici la preuve. Une Dame, qui est en Moldavie, écrit à son mari: «Le mémoire de M. Goudas m'a inspiré beaucoup de courage, et nous ne craignons nullement le choléra, parcequ'en nous soumettant au traitement prescrit, et ayant les remèdes, nous croyons que le choléra est une maladie qu'on peut prévenir.»

Un négociant de Constantinople écrit que beaucoup de familles sans le secours de médecins, mais seulement avec mes presciptions, ont sauvé d'un réel danger, plusieurs de leurs membres attaqués du choléra, et que l'inventeur de ce traitement est considéré par beaucoup de monde, comme un sauveur.

Un des élèves du gymnase du Pirée, écrit des Dardanelles que durant le choléra, un grand nombre de ses concitoyens ont suivi exactement les conseils que je donne dans mon mémoire, et qu'ils ont complètement réussi Moi-même, dit-il j'ai guéri deux personnes qui avaient réellement le choléra.

Un médecin militaire qui à été à même de faire des observations pendant huit épidémies du choléra, assure que la quinine lui servait comme un tout-puissant moyen anticholérique; par ce traitement il a sauvé plus de quarante malades, et par le même traitement et les quarantaines, il nous assure qu'il a réussi à borner l'épidémie dans le lazaret.

Un médecin d'Ismaïl écrit qu'avec l'usage d'un mélange, ayant pour base la quinine, ou seulement avec l'usage de la quinine il a pu sauver du choléra tous ceux qui recouraient à ses lumières.

Les résultats de cette conviction ont porté, en Orient immédiatement leurs friuts, et ont servi puissenment l'humanité.

Permettez-moi, M.° le Président, de rénumérer brièvement, quelques uns de ces résultats.

Le premier et le plus grand résultat de cette conviction c'est qu'un grand nombre de médecins, qui n'osaient jusqu'à aujourd'hui faire usage de la quinine contre le choléra, parcequ'elle ne lui avait pas été utile autrefois, attendu qu'elle était rejettée immédiatement par la diarrhée et les vomissements, aujourd'hui proclament à haute voix qu'ils s'en sont tous servis avec un excellent résultat. Quelques uns à la première période de la maladie, c'est à-dire contre la diarrbée et tous les sympthômes prodromiques; d'autres pendant la réaction, c'est-à-dire à la troisième période; et d'autres enfin, —ceux-ci sont incontestablement ceux qui se sont servi de mon système entièrement; ce système consiste, non seulement à faire usage de la quinine par la bouche, mais surtout par les frictions sur la peau préalablement sinapisée— disent que la quinine a été d'une utilité prodigieuse dans toutes les périodes de la maladie. Ce résultat heureux est obtenu parceque à présent nous avons le moyen d'introduire dans l'organisme cet antidote excellent, soit que le malade ait la diarrhée, ou le vomissement.

Ici, M. le Président permettez-moi de vous soumettre respectueusement qu'en outre de la friction de la quinine, il existe un autre moyen; c'est l'injection, moyen par lequel, en effet, on peut introduire le remède dans l'organisme, mais ce moyen qui est déjà employé généralement par tous les médecins, et désigné par ceux qui écrivent, ne m'était pas inconnu, quand j ai écrit mon troisième mémoire, le 3 juillet, au contaire je puis me flatter d'avoir une sorte de seconde vue, si non dans la découverte, mais du moins dans la publication; en effet voici ce que j ai publié en septembre 1862, dans l'Union médicale de Paris.

«*Traitement des fièvres intermittentes par les injections sous-cutanées de sulfate de quinine.*

Monsieur et très honoré confrère,

Forcé, par des raisons majeures, de négliger la science depuis bientôt trois ans, je demande l'hospitalité à votre estimable journal pour me réconcilier avec elle, et je commence par publier une découverte très précieuse pour l'uma-

nité et la science, qui m'a été communiquée à Smyrne par notre honorable confrère le docteur William Schachaud, pendant mon dernier refuge dans cette ville hospitalière (1).

M. le docteur Schachaud, médecin à l'hôpital européen de Smyrne, traitait une sciatique, compliquée de fièvre intermittente, par des injections sous-cutanées d'atropine ; l'idée lui est venue de combattre l'élément intermittent par la même méthode, c'est à-dire par des injections de quinine, et, en l'employant, il obtenu un résultat des plus prompts et des plus satisfaisants, la disparition immédiate de la fièvre intermittente. Cette réussite l'engagea à employer, à titre d'essai, la même méthode contre toute espèce de fièvres paludéennes, aussi bien que contre toutes les conséquences fréquentes et variées de cette fâcheuse affection, et les résultats furent également couronnées de succès.

Or, voici les phénomènes qui surviennent immédiatement après l'injection. Dans l'espace d'une demi-heure, tous les symptômes qui accompagnent l'accès commencent par s'amender d'une manière notable. Le pouls pert de sa fréquence. Le chaleur ardente de la peau, quand elle existe, diminue sensiblement, et quand il s'agit d'une fièvre algide, une chaleur douce commence par s'établir. Les angoisses du malade diminuent aussi en raison de l'apparition d'une transpiration agréable et abondante. Il survient un bruit notable dans les oreilles, ce qui atteste l'action du remède, et le malade entre en convalescence.

Voici maintenant comment procède de docteur Schachaud pour faire cette petite opération : il charge une très petite seringue avec 10 à 12 gouttes d'une solution concentrée du sulfate de quinine (ordinairement 5 centigrammes du sulfate de quinine pour 4 gouttes d'eau aiguisée d'acide sulfurique, quantité suffisante) ; avec une lancette il perfore la peau à n'importe quel endroit de sa surface, et enfin par la

(1) Notre malheureux confrère, M. le docteur A. Goudas, qui veut bien nous communiquer la présente note, connu dans le monde scientifique comme rédacteur en chef de « l'Abeille médicale d'Athènes, » après avoir subi un emprisonnement de quinze mois pour cause politique, a été do nouveau compromis dans les derniers événements de Nauplie, en Grèce. Forcé de s'expatrier, il exerçait tranquillement à Smyrne, lorsque les exigences internationales l'obligèrent d'abandonner encore ce dernier asile. — (Note de la rédaction.)

petite ouverture qui en résulte, il pousse l'injection dans le tissu cellulaire ; le plus souvent il fait l'injection pendant le maximum de l'accès, et c'est alors que le résultat est des plus ramarquables et des plus frappants.

Une seule opération suffit pour obtenir la guérison des fièvres ; la diète analeptique et quelquefois l'usage des ferrugineux pour reconstituer les forces, complètent le traitement.

M. le docteur Schachaud nous a assuré que, à la suite de plusieurs expériences, il n'a eu qu'une seule récidive, et celle-là même après une guérison parfaite de trois mois.

Une assertion aussi rassurante de la part d'un confrère si éclairé et surtout honnête homme, nous engagea à entreprendre nous-même une série d'expériences. Déjà une quinzaine de fiévreux, traités par cette méthode, sont venus confirmer l'assertion de notre confrère pour ce qui se rapporte aux résultats immédiats; mais, forcé de quitter Smyrne, nous n'avons pu vérifier les résultats définitifs.

Nous engageons fortement ceux de nos confrères qui exercent dans les pays marécageux à continuer ces expériences, car dans le cas où elle sera démontrée efficace, cette méthode nous procurerait les avantages suivants, qui ne sont pas à dédaigner :

1° Une très petite quantité de quinine (10 à 15 centigrammes) étant suffisante pour obtenir la guérison radicale des fièvres intermittentes, la recherche d'un succédané de ce précieux médicament, qui devient de jour en jour plus rare, serait superflue et inutile ;

2° Pour la même raison, la quinine serait à la portée des bourses les plus pauvres et les adultérations deviendraient plus rares ;

3° Un grand avantage de cette méthode sur les précédentes serait celui de combattre simultanément les complications, quand il en existe ;

4° Enfin, dans les cas d'évacuations abondantes par en haut et par en bas, lorsque l'administration des remèdes devient extrêmement difficile, nous aurions une voie sûre et efficace pour les faire pénétrer dans l'économie.

Agréez, etc. Dr A. N. Goudas.»

Le second et le plus grand résultat de la conviction du peuple pour la guérison du choléra, par le remède que je propose, c'est qu'en majeure partie, le peuple de l'Orient, en absence de médecin, l'ont employé heureusement : En Valachie, en Moldavie, à Constantinople, aux Dardanelles et à Ismaïl, suivant ce que me confirment des lettres.

Le troisième résultat, c'est que le choléra ravageant Alexandrie, la Syrie, Smyrne, Constantinople, les Principautés, et épargnant la Grèce libre, ainsi que d'autres provinces grecques de la Turquie, a passé en suite en Italie et en France.

Ces lieux préservés, en petit nombre en Orient, fréquentés chaques jours par les vapeurs venant des pays où regnait le choléra, l'ont-il été par les précautions, souvent imparfaitement prises et exécutées ? Ne pouvons-nous pas attribuer, en grande partie, que cette préservation prend sa source dans la persuasion du peuple que le choléra se guérit, avec le remède qu'il emploie à temps et avec raison ? Quant à moi j'ai des renseignements exacts, et sourtout j'ai une grande assurance que le choléra n'est pas venu dans la Grèce libre, et dans les provinces grecques de la Turquie non seulement parcequ'il y avait des quarantaines, mais principalement à cause de la promptitude de l'application de mon remède, à chaque attaque du choléra, dès qu'il se montrait.

Croyez-le, M. le Président, et que le monde entier en soit persuadé, qu'à Volo, qu'à Salonique, qu'à Serras de Macédoine, et qu'à Délos le choléra a paru, et ceci est prouvé par des documents officiels, mais il n'a pu faire des progrès, parceque chaque attaque, était immédiatement guérie.

Permettez-moi d'exprimer ici, de nouveau, mon opinion un peu modifiée, touchant la non contagion du choléra.

Que le choléra ne soit pas contagieux, ni par le contact, ni par l'inoculation, celà est tellement incontestable, que je considère toute discussion, à cet égard, tout à fait inutile.

L'espérience, cependant prouve que là, où il y a eu beaucoup d'attaques du choléra et de victimes, les cas se sont multipliés. Celà, sans diminuer en rien mon opinion sur la

non contagion, me conduit à une autre réflexion : que le miasme de la maladie, peut-être, fait renaître ou reprendre plus de force chez chaque malade, de sorte que chaque malade renferme un foyer, auquel vient se reproduire et s'en échapper du miasme en plus grande quantité, et qu'il devient plus pénétrant, c'est pour celà que plus les quarantaines sont inutiles, et même nuisibles pour celui qui vient en bonne santé des lieux infectés du choléra, plus elles sont nécessaires pour ceux qui arrivent malades.

Attendu qu'à la première vue, il est difficile de distinguer l'homme bien-portant du malade, il est bien de soumettre à une quarantaine d'observation de trois à cinq jours seulement, les voyageurs qui viennent des lieux où règne le choléra ; ceux qui durant ce temps resteraient en bonne santé seraient mis en libre pratique, ceux qui seraient attaqué par une maladie suspecte resteraient en quarantaine jusqu'à complète guérison. Les marchandises doivent être en libre pratique, après avoir été exposées à l'air un ou deux jours. Comme très souvent, avant que le choléra se déclare, la diarrhée promonitoire se montre, les médecins des Lazarets, doivent fixer leur attention particulière sur ce symptôme.

Il est bien, si c'est possible que le médecin du Lazaret observe les excréments de chaque quarantenaire. S'ils conservent leur état natuel, et leur consistance, durant tout le temps de la quarantaine, ces quarantenaires peuvent être mis en libre pratique ; dans le cas contraire, ils doivent y rester jusqu'à ce que les excréments reprennent leur état naturel.

De cette manière il en résultera un grand bien pour l'humanité, ceux qui seraient attaqués durant la quarantaine, se trouvant sous la surveillance du médecin, seraient guéris de suite, et je doute grandement, après de telles mesures, que le choléra fasse un plus grand nombre de victimes, que les fièvres intermittentes.

Ici, surement, je dois dire quelque chose sur le congrès qui aura lieu à Constantinople, composé de médecins et de diplomates. Le but de ce congrès est aussi grand que l'est le chef de l'État, et la nation, chez qui cette idée est née.

Mais pour qu'il y ait un résultat pratique, je pense que le Congrès doit s'occuper surtout de découvrir la cause des épidémies du choléra. Pour découvrir ces causes, suivant moi, la théorie ne suffit pas, il faut principalement des recherches sur les lieux d'où vient le choléra! C'est donc dans les Indes, ou ailleurs, si le choléra y germe endémiquement que le Congrès doit envoyer des hommes savants, pour y découvrir la cause des épidémies du choléra. Cette découverte une fois faite, et connue de toutes les nations, le monde entier, s'il est possible, doit faire des efforts pour faire disparaître les causes.

Souvent, M. le Président, celà est le résultat du temps, et de la toute puissante civilisation, plutôt que celui des Congrès.

Maintenant permettez-moi, M. le Président, de vous assurer de la manière la plus certaine, que suivant les renseignements que j ai, aucun médecin, aucune société scientifique, aucune feuille périodique, aucun journal, enfin aucune âme vivante en Orient n'a exprimé, jusqu'à aujourd'hui, un mot, contre la théorie de mon traitement, sur tout ce qui se rapporte au choléra, malgré que ces théories aient été publiées à plusieurs reprises, et soyez assuré, M. le Président, que je n'aurais aucune difficulté de soumettre à l'appréciation de votre Académie, avec le même empressement, tout ce qui pourrait être dit contrairement, parceque, avant tout, je suis l'ami de la vérité scientifique, et surtout de la vérité qui surgit de la discussion.

Qu'il me soit permis, M. le Président, de dire quelques mots sur le silence gardé jusqu'à aujourd'hui par l'Académie Impériale de Médecine de Constantinople, et par la société de Médecine de la même ville, ainsi que de la société de Médecine d'Athènes. Mais était-il possible, que ces savantes sociétés médicales, pussent agir dans l'espace de quelques mois, quand elles songent que l'Académie que vous présidez, Monsieur, qui est justement considérée comme la plus compétente dans le monde, pour de tels jugements, n'a pas encore publié son exposé sur le choléra de 1849 et de 1854?

Je n'ignore pas que pour les sciences, dans le monde en-

tier il existe une liberté absolue, et que chacun peut exprimer librement ses pensées, mais permettez-moi d'observer que comme les lumières se sont développées en France prodigieusement, il est difficile que quelqu'un prenne l'initiative, sur un sujet si sérieux, quand la France se tait. Que mon traitement soit donc promptement essayé en France, qu'elle porte le plus promptement possible son jugement, pour pouvoir débarrasser, en cas de succès, de ce que je ne doute pas, le monde entier du choléra, comme en a été débarrassée la Grèce, ou pour qu'il tombe de nouveau dans les ténèbres de l'empirisme, de la peur et de l'incertitude, en cas de non réussite,-ce que je ne crains pas-mais plutôt en cas de négligence d'appliquer mon traitement n'étant pas, peut-être, considéré digne d'attention.

Avant de terminer ce mémoire, je dois proclamer, de toutes mes forces, «1° *Que le choléra n'est autre chose que la fièvre pernicieuse épidémique, d'une origine inconnue, qui tue pomptement le malade, par la seule raison que les premies symptômes ou les premiers accès de la maladie sont dissimulés, et qu'ils n'inquiètent pas le malade, de sortes qu'il ne recourt point au médecin à temps.* 2°. *Que mon traitement contre le choléra, est spécifique comme est spécifique le traitement contre les fièvres intermittentes, non épidémiques par l'usage de la quinine.* 3°. *Que mon traitement ne se borne pas absolument à l'usage de la quinine, ou à un autre usage du quinquina, mais à l'ensemble des mesures que j'ai proposées, c, à, d., d'abord à la provocation de la chaleur et de l'irritation de la peau au ventre ou à toute autre partie du corps, par le moyen des sinapismes, ou des frictions avec de l'huile de moutarde, et puis avec des frictions d'une solution concentrée de sulfate de quinine sur le épiderme, préalablement irritée, et enfin dans l'usage, par la bouche, de sulfate de quinine, ou mieux, de la tanate de quinine, melée à une quantité suffisante* d'oleosacchari menthae piperitae *ou de poudre de noix muscades, ou de toute autre substance semblable.*»

Je dois surtout proclamer que cette méthode est nouvelle, qu'avant que je la fisse connaître à l'Académie, par le mémoire

de juillet, personne ne l'avait désignée d'une manière régulière, et que pour la reproduire, j'ai mis, soit pour la science, soit pour l'humanité, tous mes soins, ainsi qu'il conste de mes correspondances et de la presse d'Orient.

Je dois enfin proclamer qu'en cas que momentanément, l'Académie ne reconnut point le privilége qui m'est dû, je me réserve, pour moi et mes descendants, tous les droits et priviléges, en en appelant au tribunal de l'opinion publique et de l'histoire future des nations. Je m'engage dès aujourd hui d'appliquer des essais, qui auront un plein succès, en présence de quelle société scientifique que ce soit, et je vais même jusqu'à offrir les garanties matérielles que l'on voudra, que mon traitement sauvera ceux qui s'y soumettront.

Veuillez, M. le Président, soumettre mon mémoire à l'appréciation de l'Académie que vous présidez si dignement, et veuillez agréer l'assurance de mon respect.

Athènes, le 15/27 Novembre 1865.

D^r^. A. N. GOUDAS.

Rédacteur de l'Abeille d'Athènes, chevalier de l'ordre de St Stanislas, membre de plusieurs sociétés saventes.